

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 314-CX-1351

concernant l'embauche d'une préposée aux affaires modulaires et/ou aux études de cycles supérieurs au Module des relations industrielles

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quatorzième réunion tenue le lundi 12 mai 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle de réception, au local E-2610.

ATTENDU la vacance d'un(e) préposé(e) aux affaires modulaires et/ou aux études de cycles supérieurs au Module des relations industrielles;

ATTENDU l'affichage dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU le rapport du concours et les explications de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources;

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Hélène Grand-Maître, appuyée par madame Claire Vaive,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'embauche de madame Monique Léonard à titre de préposée aux affaires modulaires et/ou aux études de cycles supérieurs au Module des relations industrielles, à compter du 13 mai 2008;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines et financières pour procéder à l'embauche de madame Monique Léonard.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 314-CX-1352

concernant l'embauche d'une secrétaire de direction au Service de la bibliothèque

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quatorzième réunion tenue le lundi 12 mai 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle de réception, au local E-2610.

ATTENDU la vacance d'un poste de secrétaire de direction au Service de la bibliothèque;

ATTENDU l'affichage dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU le rapport du concours et les explications de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources;

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Hélène Grand-Maître, appuyée par monsieur Michel Blanchette,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'embauche de madame Brigitte Roy à titre de secrétaire de direction au Service de la bibliothèque, à compter du 13 mai 2008;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines et financières pour procéder à l'embauche de madame Brigitte Roy.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 314-CX-1353

concernant l'embauche d'une agente de programme coopératif au Bureau de liaison université-milieu

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quatorzième réunion tenue le lundi 12 mai 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle de réception, au local E-2610.

ATTENDU la vacance d'un poste d'agent(e) de programme coopératif au Bureau de liaison université-milieu;

ATTENDU l'affichage dudit poste et la candidature reçue;

ATTENDU le rapport du concours et les explications de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources;

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Hélène Grand-Maître, appuyée par madame Marlène Thonnard,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'embauche de madame Geneviève Biron à titre d'agente de programme coopératif au Bureau de liaison université-milieu, à compter du 13 mai 2008;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines et financières pour procéder à l'embauche de madame Geneviève Biron.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 314-CX-1354

concernant l'annulation du versement d'une somme de 225 000 \$ à la Fondation de l'Université du Québec en Outaouais pour l'année financière 2007-2008

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quatorzième réunion tenue le lundi 12 mai 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle de réception, au local E-2610.

ATTENDU la résolution 302-CX-1322 autorisant le Service des ressources humaines et financières à procéder au paiement d'une somme de 225 000 \$ à la Fondation de l'Université du Québec en Outaouais, comme prévu au budget de fonctionnement 2007-2008, dans le but d'assumer une partie des frais de la campagne majeure de financement de la Fondation;

ATTENDU la volonté clairement exprimée par le conseil d'administration, à sa 311^e réunion du 22 mai 2007 (page CA-13, paragraphe 8), d'approuver cette charge sur une base annuelle;

ATTENDU les difficultés financières qui affectent le budget de l'Université du Québec en Outaouais du présent exercice financier (2007-2008) et qui compromettent le respect des prévisions de produits et de charges établies en début d'exercice de même que les cibles figurant au plan de redressement ;

ATTENDU l'obligation de l'Université de respecter les paramètres du plan de redressement de sa situation budgétaire;

ATTENDU les efforts qui sont requis de toutes les unités académiques et administratives de l'Université, d'ici la fin du présent exercice, afin d'assurer le respect des prévisions figurant au budget 2007-2008, efforts qui se traduisent par le non-engagement ou le report au prochain exercice de charges qui étaient prévues au budget;

ATTENDU la recommandation du recteur;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par madame Marlène Thonnard,

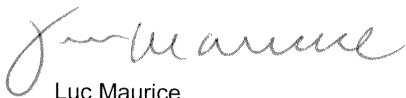
IL EST RÉSOLU :

D'ABROGER la résolution 302-CX-1322;

DE MANDATER la vice-rectrice à l'administration et aux ressources pour effectuer les démarches nécessaires auprès de la Fondation de l'Université du Québec en Outaouais afin que celle-ci procède au remboursement de la somme de 225 000 \$ à l'Université du Québec en Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,


Luc Maurice

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 314-CX-1355

concernant l'avis au recteur concernant le projet de budget du fonds de fonctionnement de l'Université du Québec en Outaouais pour l'année 2008-2009

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quatorzième réunion tenue le lundi 12 mai 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle de réception, au local E-2610.

ATTENDU la présentation et les explications de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources;

ATTENDU la recommandation du recteur, président du comité du budget et celle de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Claire Vaive, appuyée par madame Claudette Gatien,

IL EST RÉSOLU :

DE DONNER un avis favorable au recteur afin que le budget du fonds de fonctionnement pour l'année 2008-2009 soit déposé au conseil d'administration pour adoption.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 314-CX-1356

concernant l'avis au recteur concernant le projet de budget du fonds d'investissement de l'Université du Québec en Outaouais pour l'année 2008-2009

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quatorzième réunion tenue le lundi 12 mai 2008, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle de réception, au local E-2610.

ATTENDU le plan quinquennal d'investissements universitaires 2007-2012 approuvé par le gouvernement;

ATTENDU le processus de préparation budgétaire;

ATTENDU la présentation et les explications de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources;

ATTENDU la recommandation du recteur, président du comité du budget, et celle de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Claire Vaive, appuyée par madame Claudette Gatien,

IL EST RÉSOLU :

DE DONNER un avis favorable au recteur afin que le budget du fonds d'investissement pour l'année 2008-2009, tel que présenté, soit déposé au conseil d'administration pour adoption.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice